



Communiqué de presse

Date 18.12.2017

Contrôles du radium dans des bâtiments genevois

Dans le cadre du Plan d'action radium 2015-2019, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a réalisé un premier assainissement lié au radium dans le canton de Genève en novembre 2017. Le contrôle d'une vingtaine de bâtiments supplémentaires est prévu en 2018.

Dans le cadre du Plan d'action radium 2015-2019, approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a déjà contrôlé plus de 340 bâtiments possiblement contaminés au radium principalement situés dans les cantons de Berne, Neuchâtel et Soleure. En 2018, les diagnostics se poursuivront dans une vingtaine de bâtiments localisés dans le canton de Genève.

L'OFSP a déjà procédé à l'assainissement d'un bâtiment contaminé dans le canton de Genève. Les locaux en question, actuellement utilisés comme surfaces commerciales, abritaient autrefois des ateliers de posage de peinture luminescente au radium. L'assainissement consiste à faire retirer les éléments de construction contaminés (par exemple des parquets ou des canalisations) par une entreprise spécialisée. Les locaux sont ensuite remis en état selon le standard existant avant les travaux de dépollution. L'OFSP achemine les déchets les plus contaminés au Dépôt intermédiaire fédéral situé à Würenlingen. Conformément aux dispositions légales, les déchets faiblement contaminés peuvent être incinérés ou mis en décharge avec l'assentiment de l'OFSP.

Le Plan d'action radium prévoit notamment la recherche et le diagnostic de bâtiments abritant jadis des ateliers de posage de peinture au radium et leur assainissement en cas de dépassement de la dose de 1 milliSievert par an pour les occupants. Cette valeur correspond à la limite de dose que l'on peut tolérer pour la population en Suisse. Plus de 500 bâtiments sont concernés en Suisse. L'OFSP poursuit la recherche historique pour les recenser. L'inventaire définitif sera disponible début 2018.

Renseignements :

OFSP, Service de la communication, tél. : 058 462 95 05 ou media@bag.admin.ch
Etat des travaux (au 30 novembre 2017) : [lien](#)